



Le dévoilement du quotidien sur Facebook. Entre pratiques d'exposition, de dissimulation et de vigilance collatérale

Laurent Mell

► To cite this version:

Laurent Mell. Le dévoilement du quotidien sur Facebook. Entre pratiques d'exposition, de dissimulation et de vigilance collatérale. 81ème congrès de l'ACFAS, May 2013, Québec, Canada. hal-01405305

HAL Id: hal-01405305

<https://hal.science/hal-01405305>

Submitted on 30 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Le dévoilement du quotidien sur Facebook. Entre pratiques d'exposition, de dissimulation et de vigilance collatérale

Laurent Mell

1. Introduction

La massification des usages des technologies de l'information et de la communication (TIC), et plus particulièrement des réseaux socionumériques, n'est pas sans conséquences sur la visibilité dont les individus font l'objet. Les potentialités d'internet dans la diffusion de l'information et les divers services de communication mis à disposition sont autant de mécanismes de dévoilement de l'intimité de l'utilisateur dans l'espace public numérique. L'enjeu de cette communication sera d'interroger les modes de surveillance concomitants à l'exposition de soi sur les réseaux socionumériques, et, plus particulièrement, sur Facebook.

Pour ce faire, l'argumentation s'appuiera sur les résultats d'une enquête doctorale, portant sur l'exposition de soi sur Facebook. A partir de l'analyse de 444 questionnaires, diffusés auprès d'utilisateurs de Facebook, ainsi que le recueil de données de près de 61 000 *fans* Facebook de la marque *Hénaff*, nous proposerons une représentation des informations renseignant le profil de l'utilisateur de Facebook, suivant leur degré de visibilité. Ces résultats statistiques, issus de l'analyse quantitative des données, permettront de réfléchir à la gestion de la visibilité des informations personnelles sur Facebook, ainsi qu'aux processus quotidiens de surveillance ayant cours sur ce site.

Afin d'être clair, voici la manière dont nous présenterons notre recherche. Dans un premier temps, nous rappellerons rapidement la méthodologie d'enquête. Ensuite, nous développerons notre propos autour de la question de la visibilité et du processus d'exposition de soi sur Internet ; puis nous nous attarderons sur la notion de société de surveillance, rappelant les contributions de Foucault et Deleuze. Nous passerons au cœur de notre exposé en présentant certains résultats de notre enquête, notamment concernant la gestion des accès aux informations renseignant le profil de l'utilisateur et l'évolution des usages dans le temps. Enfin, nous terminerons sur le rapport qui peut s'opérer entre pratiques de mise en visibilité et de surveillance dans les usages de Facebook.

2. Méthodologie

L'obscur gestion de la confidentialité sur Facebook nous invite à interroger les comportements adoptés par les internautes dans un contexte de forte exposition sur les réseaux socionumériques. Sur la base de ce constat, nous avons réalisé une enquête auprès

d'utilisateurs de Facebook. Afin que notre recherche de terrain nous permette de recueillir un maximum de répondants, la diffusion du questionnaire en ligne s'est effectuée en collaboration avec l'entreprise de pâté Hénaff, dont la page Facebook compte, à ce jour, près de 93 000 « fans ». Une invitation à répondre au questionnaire sur la page Facebook de cette même marque nous a permis de récupérer 444 questionnaires complets, à partir desquels nous avons réalisé notre analyse. Le traitement quantitatif des données recueillies a été réalisé avec les logiciels Sphinx et Modalisa (principalement Sphinx). Conjointement à cela, nous avons eu l'opportunité d'accéder à certaines caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, pays de connexion, etc.) de près de 61 000 membres du réseau Facebook de la marque Hénaff.

3. La mise en visibilité sur Facebook

3.1. Une nouvelle préoccupation contemporaine ?

Il est une considération commune à de multiples sociétés d'apprécier l'expansion et la démocratisation des TIC comme une faveur à la liberté d'expression. La dissémination de multiples moyens de communication (téléphone fixe ou mobile, internet, télévision, radio, presse) renforce les potentialités de rayonnement de l'information. Comme le rappelle Matthieu Dubost, lorsqu'il aborde justement cette question de la liberté d'expression, dans la mesure où « elle bénéficie de surcroît du développement des moyens de communication, cette exaltation peut s'exposer au grand jour et devant le plus grand nombre » (Dubost, 2006 : 7).

Le caractère omnipotent de l'information, renforcé par le développement technologique des dispositifs numériques, favorise, par la même, la visibilité de cette dernière. Ce phénomène de visibilité n'est pas restreint à un domaine particulier, il envahit et pénètre toutes les sphères où l'homme requiert la transmission d'informations : les espaces conflictuels (révolutions arabes, revendications terroristes, etc.), les espaces pratiques (professionnel, administratif, etc.), les espaces culturels (littérature, musique, cinéma, etc.), les espaces marchands (publicité, etc.). La visibilité ne se cantonne à ces seuls espaces, bien au contraire, « pas une réunion en entreprise, privée ou publique, à l'université ou dans les organismes sociaux qui ne se préoccupe désormais de rendre visible l'action menée, ou ne montre consciente de *la nécessité de se rendre visible*, de façon à capter l'attention » (Aubert & Haroche, 2011 : 7). L'omniprésence de la visibilité, ou plutôt l'acclamation que cette *injonction à la visibilité* se soit imposée à tous les niveaux, invite à formuler une nouvelle question. Cette contrainte de *mise en visibilité* serait-elle une préoccupation uniquement contemporaine ? Il paraît difficile de répondre d'emblée à cette question. Ce que nous pouvons toutefois avancer, c'est que cette invitation à l'exhibitionnisme, ordinairement attribuée aux réseaux socionumériques n'est, d'une part, pas aussi radicale que le sens commun laisserait sous-entendre et, d'autre part, ce qu'il serait plus judicieux de nommer pour l'instant l'« exposition de soi élargie » est préexistante à ces nouveaux dispositifs sociotechniques (Coutant & Stenger, 2010 : 46). Même si cette dernière affirmation est effectivement acceptable, il n'en demeure pas moins que cette croyance collective en une accentuation de l'exposition de soi ait des incidences sur les « modes d'existence, de pensée, de formes de travail, de types de sociétés, de façons de se lier et de percevoir inédites » (Aubert & Haroche, 2011 : 8). La préexistence de la pratique d'exposition de soi aux réseaux socionumériques n'empêche pas le fait que ce phénomène ait

subit des évolutions. Cette capacité de l'individu, comme de l'entreprise ou de l'institution, à la représentation dépend inévitablement du contexte de mise en visibilité. Le développement des derniers dispositifs relationnels sur internet a accentué la tentation – qui tend vers la nécessité – à se rendre visible aux yeux d'autrui.

Sur une période assez longue, dans l'histoire de l'humanité, et plus particulièrement dans les sociétés occidentales, il n'était, en aucune manière, envisageable de faire la publicité de son intimité. Ce phénomène de continence de l'exposition du soi intime semble avoir atteint son paroxysme au cours du XIX^{ème} siècle. Non sans croire que cela puisse s'intensifier encore et encore au fur et à mesure du temps, la tendance s'inversa dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle avec un souci de plus en plus accru de présentation de soi et une volonté d'élaboration de stratégies permettant de réaliser au mieux cette pratique (Aubert & Haroche, 2011 : 7). Les années 1990 ont justement été le témoin de la naissance de l'internet publique, marquant le départ vers des formes nouvelles d'exposition de l'individu dans des espaces numériques.

Pour autant, il n'en a pas toujours été ainsi. Bien avant l'invention des TIC, propres à l'ère industrielle, la connaissance d'une personne se faisait non pas par le biais de sa visibilité – correspondant à la propagation de son nom ou de son visage au sein de l'espace public – mais grâce à sa renommée – par l'écho de considérations élogieuses auprès de tout un chacun (Heinich, 2012 : 87). Ce sont bien les médias modernes (presse, radio, télévision, internet), auxquels vient s'ajouter la photographie, qui ont entraîné ce passage de la célébrité par la « renommée » à la célébrité par la « visibilité », développant, par la même, la place que ce dernier phénomène aurait à prendre dans nos sociétés contemporaines (Vander Gucht, 2013 : 2). Cette transition de la renommée vers la visibilité s'est réalisée progressivement avec l'introduction d'innovations techniques dans la société et le développement d'usages spécifiques.

De fait, il est intéressant de se demander si cette exigence de la visibilité, induite par la multiplication des TIC, ne se résumerait pas à la sollicitation d'une reconnaissance ? Dans le sens où le concept de reconnaissance est ici entendu, à savoir selon la formulation d'Axel Honneth, il renvoie à une « relation intersubjective de validation des attentes formulées implicitement par les acteurs dans leurs rapports à autrui, relation qui s'avère constitutive de leur sens de soi » (Voirol, 2005a : 23). Ce dernier précise qu'une telle relation nécessite que les acteurs soient visibles les uns par rapports aux autres et qu'ils soient en mesure d'exprimer leurs attentes. Pour reprendre les termes d'Axel Honneth, « l'attente normative que les sujets adressent à la société s'oriente en fonction de la visée de voir reconnaître leurs capacités par l'autrui généralisé » (Honneth, 2004 : 134). Bien évidemment, la reconnaissance de ces attentes n'est pas systématique. Les individus peuvent les exprimer mais il n'est pas exclu que le ou les interlocuteurs auxquels ils font face ne reconnaissent pas ces demandes. Ce désir de reconnaissance, ou plus précisément cette lutte pour la reconnaissance, se devrait de passer par une forme de lutte pour la visibilité.

3.2. La reproduction technique et la présentation de soi

Rattaché à la seconde école de Chicago, s'appuyant sur, tout en cherchant à dépasser, le courant de l'interactionnisme symbolique, Goffman a consacré une large part de ses travaux à l'interaction sociale, qu'il définit comme « ce qui se déroule de façon unique dans des situations sociales, comprenant des environnements dans lesquels deux ou plusieurs personnes sont physiquement en présence les uns par rapport aux autres » (Goffman, 1973 : 23). À l'intérieur de cette dynamique d'interaction sociale en coprésence, l'individu se construit *dans le regard* des personnes avec lesquelles il interagit, mais aussi *à l'abri du regard* d'autrui (Haroche, 2011 : 85). Cette dernière précision est un argument en faveur de la valeur de l'invisibilité – tout autant que pourrait l'être la visibilité – dans la construction identitaire. Visibilité et invisibilité sont indissociables à la construction identitaire. Bien évidemment, ce que les acteurs cherchent à montrer ou ce qu'ils souhaitent dissimuler sont encadrés par tout un système de normes sociales, les contraignant à ne pas perdre la *face* et les invitant à présenter une image – un *personnage* – socialement valorisée et positivement reconnue.

L'historique injonction à la présence physique des individus lors de l'interaction fut complétée par un modèle d'interaction sociale distancié, potentiellement asynchrone et subordonné à des technologies de communication. Dans un modèle, l'acteur « doit agir de façon à donner, intentionnellement ou non, une *expression* de lui-même, et les autres à leur tour doivent en retirer une certaine *impression* » (Goffman, 1973 : 12). Cette articulation entre l'acteur et les personnes avec lesquelles il interagit renvoie directement à la question de la mise en visibilité.

3.3. Intimité et luttes pour la visibilité

Cette « explosion » des médias de communication aurait, selon la vision de Claudine Haroche, contraint tout autant les individus, les institutions, les organismes que les entreprises à une *injonction à la visibilité continue* (Haroche, 2011 : 77-78). Ce faisant, ce constat interroge quant à la possible perte de valeur du non-visible, de ce qui est du ressort de l'intériorité de la personne, au profit du visible et de l'apparence. Sans nous attarder sur la question, nous serions d'avis que, bien au contraire, l'injonction à la visibilité aurait conduit les individus à davantage se focaliser sur ce qui est lié à la vie privée et, plus particulièrement, l'intimité. Serait-il possible qu'il apparaisse un renforcement de la mise en invisibilité ? Dans la logique où l'invisibilité peut être subie et vécue comme une imposition, les nouveaux médias de communication pourraient être envisagés, par des individus isolés, comme des dispositifs d'extraction de l'invisibilité.

La crainte, potentiellement provoquée par l'injonction à la visibilité continue, pourrait conduire les individus à davantage présenter l'être personnifié plutôt que l'agir révélé, entendu comme ce qu'il fait. Cette crainte d'une trop forte exposition publique inviterait à considérer les dispositifs de mise en invisibilité comme des mécanismes de défense (Aubert & Haroche, 2011 : 8). Cette plus forte sensibilité des frontières des espaces privée et de l'intime

invite à s'interroger sur une éventuelle disparition de l'espace intérieure ou sur une possible privatisation de l'intime.

Dans le cadre de cette recherche sur les usages des réseaux socionumériques, il importe de nous attarder sur les pratiques des usagers qui réorganisent la « hiérarchie du voir » (Voirol, 2005a : 18-19). Suivant la visibilité dont ces derniers disposent auprès de leur réseau social, et plus largement d'internet, ils peuvent être amenés à réévaluer la place occupée par leurs informations personnelles dans l'espace de visibilité. Donc, suivant leurs attentes et celles de leur environnement, ils peuvent être amenés à promouvoir des informations qui, antérieurement, occupaient une place secondaire en focalisant davantage l'attention sur ces dernières. Ce faisant, il apparaît que la disposition des frontières du visible n'est aucunement quelque chose de figée et que, bien au contraire, entre dans le cadre d'un processus dynamique et dialectique. Entrons-nous, alors, dans le cadre d'usages des réseaux socionumériques dans un espace de *lutttes pour la visibilité* ?

Afin de mieux comprendre ce qui peut se jouer autour du processus de mise en visibilité de l'information et des êtres, il compte de clarifier ce qui peut être entendu dans le terme « lutte pour la visibilité ». De fait, nous nous appuyons sur celle énoncé par Olivier Voirol qui la définit comme une « dimension spécifique de l'agir qui, partant d'un vécu de l'invisibilité ou de la dépréciation symbolique, déploie des procédés pratiques, techniques et communicationnels pour se manifester sur une scène publique et faire reconnaître des pratiques ou des orientations politiques » (Voirol, 2005b : 107-108). En ce sens, le phénomène de lutte pour la visibilité ne toucherait que les individus s'estimant être en position de visibilité dépréciée. Et, par la même, ces personnes agiraient dans le but de réajuster l'attention et la reconnaissance qui leur sont portées.

3.4. L'exposition de soi sur Internet

Sur un champ de recherche, depuis un certain temps, fortement travaillé, par des chercheurs, comme par exemple Danah Boyd et Nicole Ellison, il a été fait constat d'une massification d'usages des réseaux socionumériques (Boyd & Ellison, 2007). Un de leurs axes de recherche tendait à se pencher sur la manière dont les TIC, et plus particulièrement internet, pouvaient infléchir les normes préalablement établies de l'interaction sociale en coprésence et bousculer le rapport que pouvaient avoir les individus aux notions de privé et de public (Boyd, 2008b : 14). Les normes propres aux mondes numériques, à savoir qu'ils engagent à une réévaluation de la relation au temps et à l'espace, bousculent l'ancrage de l'individu dans l'espace public. Ce qui visible dans les pratiques, tout du moins, c'est que le développement des plateformes du web 2.0 a lié la production des identités en ligne aux usages des réseaux socionumériques (Aguiton & al., 2009).

Ce faisant et face à la complexité architecturale et d'usage des réseaux socionumériques, les individus ont été contraints d'élaborer des stratégies d'usage en vue gérer la représentation numérique de soi (Boyd, 2008a : 2). Constamment sollicités, ils développent des pratiques d'actualisation de soi, négociant entre les opportunités (pour l'identité, l'intimité, la

sociabilité) liées à la mise en visibilité et les risques encourus (intrusion dans l'intimité, incompréhension, abus) (Livingstone, 2008 : 405). L'élaboration de ce type de stratégies tendrait, *a priori*, à brouiller les frontières entre le public, le privé et l'intime (Denouël, 2011 : 77).

L'extension de la visibilité des individus en interaction et des informations échangées, sur internet, fait qu'il est désormais possible à un public tiers, indénombrable et la plupart du temps anonyme, de s'introduire dans la relation. Ce phénomène amène à une révision de la notion de « public » dans la recherche. Plus largement, cela invite à s'interroger sur le modèle de société dans lequel nous vivons. Serions-nous entrés, comme le souligne Zeynep Tufekci, dans une « société transparente » (Tufekci, 2008 : 34) ? Vivons-nous dans une société où ce que nous voudrions être – mis numériquement en exergue à grands coups de *persona* – prévaudrait sur ce que nous sommes ?

De récents travaux, notamment menés par Fabien Granjon et Julie Denouël, ont fait émerger des formes d'exposition sur les réseaux socionumériques s'inscrivant dans le cadre de l'impudeur corporelle (Granjon & Denouël, 2010 : 25). Ce qu'il convient d'appeler une prise de risque dans ce contexte de mise en visibilité (Denouël, 2011 : 79), se rapporte à des formes de *reconnaissance de singularités subjectives*, c'est-à-dire des sollicitations de reconnaissances à autrui de ce qui fait le caractère particulier de l'utilisateur. Une partie des différents éléments qui constituaient l'identité numérique de l'utilisateur, notamment ceux qui dérogent avec les règles de la pudeur, peut conduire ce dernier à une perte de contrôle dans la gestion de cette même identité et réduire les possibilités d'interaction avec soi et autrui. Ce faisant, cette injonction à la visibilité conduit quiconque, ne s'exhibant pas plus que de raison, à être suspecté (Jauréguiberry, 2011 : 131). Suivant cette logique, il s'opère une raréfaction des pratiques de mise en invisibilité par la déconnexion partielle et volontaire.

4. La société de surveillance

4.1. Du disciplinaire au contrôle : de Foucault à Deleuze

« La surveillance hiérarchisée, continue et fonctionnelle n'est pas, sans doute une des grandes « inventions » techniques du XVIII^e siècle, mais son insidieuse extension doit son importance aux nouvelles mécaniques de pouvoir qu'elle porte avec soi. Le pouvoir disciplinaire, grâce à elle, devient un système « intégré », lié de l'extérieur à l'économie et aux fins du dispositif où il s'exerce. Il s'organise aussi comme un pouvoir multiple, automatique et anonyme ; car s'il est vrai que la surveillance repose sur des individus, son fonctionnement est celui d'un réseau de relations de haut en bas, mais aussi jusqu'à un certain point de bas en haut et littéralement ; ce réseau fait « tenir » l'ensemble, et le traverse intégralement d'effets de pouvoir qui prennent appui les uns sur les autres : surveillants perpétuellement surveillés. » (Foucault, 1975 : 179)

Loin de nous la prétention de reprendre, de manière exhaustive, l'ensemble des travaux en Surveillance Studies. Pour autant, nous voudrions, dans un premier temps, revenir sur ce qui a été pensé par Michel Foucault puis ensuite repris, et développé, par Gilles Deleuze, à savoir ce passage des sociétés disciplinaires aux sociétés de contrôle. Nous prolongerons la

discussion autour du dispositif d'attentions – comme un mode de gouvernance inscrit dans une relation de pouvoir – lié à l'usage du réseau socionumérique Facebook. Ce faisant, nous aimerions nous interroger sur un phénomène spécifique : Pouvons-nous véritablement parler de surveillance dans le contexte d'usage de Facebook et plus largement des réseaux socionumériques ?

Avant de tenter de répondre à cette question, nous proposons de revenir rapidement sur la pensée de Michel Foucault sur le sujet. Ce dernier détermina le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle comme les deux grandes périodes des sociétés disciplinaires, comprenant le début du XX^{ème} siècle comme le point culminant. Selon cette vision, les individus n'avaient de cesse de passer d'un milieu d'enfermement à un autre : la famille, l'école, l'internat, la caserne, l'usine, peut-être l'hôpital et éventuellement la prison, structure d'enfermement par excellence. La fonction de ces institutions était bel et bien de séparer, dans la mesure du possible, la personne du reste de la société. Ces milieux avaient pour vocations de faire entrer l'individu dans un espace-temps spécifique : l'espace était clos et délimité, ainsi que la temporalité au sein de laquelle ce dernier était intégré se réalisait en marge des différentes temporalités (personnelle, sociale, historique, professionnelle, etc.) ayant cours dans le reste de la société. Ces sociétés disciplinaires se structurent sur « [...] un appareil où les techniques qui permettent de voir induisent des effets de pouvoir, et où, en retour, les moyens de coercition rendent clairement visible ceux sur qui ils s'appliquent » (Foucault, 1975 : 173). Pour autant, si nous référons à Gilles Deleuze, il s'est opéré un délitement de ces sociétés à la fin de la première partie du XX^{ème} siècle.

Les sociétés disciplinaires laissent dorénavant place à des sociétés de contrôle, moins enfermées et plus élastiques (Zarifian, 2003). Les forces s'exerçant sur l'individu n'opèrent dorénavant plus en « vase clos » mais dans des espaces ouverts. Là où ces forces contraignaient patiemment mais fermement, elles contrôlent dorénavant à l'air libre de manière « ultra-rapide » en changeant continuellement de forme afin d'opérer de manière optimale (Deleuze, 1990 : 242-243). Les TIC ont d'autant plus contribué au renforcement de ce contrôle dans le sens où elles sont mobiles et continues, faisant contribuer l'individu au dispositif de surveillance (Razac, 2008 : 61). Du fait que les individus soient acteurs de ce processus nous invite à reconsidérer le modèle de surveillance « traditionnel » de type panoptique avec l'exercice du pouvoir d'une instance d'autorité par le « haut ». Plus particulièrement dans le cadre d'usages des réseaux socionumériques, il serait intéressant de se pencher sur cet état permanent de visibilité maintenu par l'activité des individus.

4.2. Une surveillance par le bas ?

À cette forme de surveillance contemporaine sur Internet est lié un profilage de plus en plus individualisé des individus par la dissémination de traces numériques dans ce dispositif sociotechnique (Sadin, 2010 : 60). Ce phénomène induit inexorablement une plus forte visibilité et donc une surveillance des plus aisées. Par ailleurs, cette dernière décennie a vu apparaître une interconnexion de plus en plus importante des technologies numériques, de la géolocalisation, de la vidéosurveillance, des bases de données et de la biométrie (Quessada,

2010 : 54). Ce faisant, qu'un individu ait recours ou pas à l'une ou l'ensemble de ces technologies, il sera acteur et objet de cette surveillance contemporaine. Les activités professionnelles, les activités de loisirs, ainsi que d'autres, réclament l'usage de plus en plus fréquent des TIC, faisant de la visibilité un facteur central dans le dispositif de surveillance. Tout usage laisse des traces et ce sont ces traces qui viennent enrichir des « archives » individuelles en croissance constante. Au-delà de ce que l'individu peut voir et par qui il peut être vu, il s'opère, comme nous l'avons déjà relevé, un renforcement de l'intérêt des usagers pour la mise en invisibilité. Compte tenu de cette *injonction à la visibilité continue*, la valeur de l'invisible s'est d'autant plus renforcée. Visibilité et invisibilité sont indissociables à la construction identitaire sur des dispositifs favorisant l'interconnexion des technologies, des individus et des informations.

Ainsi semble émerger ce que Jean-Gabriel Ganascia la sousveillance et qui consiste en « l'enregistrement continu d'archives individuelles, en leur conversation et en leur libre mise à disposition de tous » (Ganascia, 2009 : 36). Ce nouveau mode surveillance serait conduit par une idéologie prônant l'établissement d'un ordre juste et équitable par la visibilité permanente. Il s'agirait bien là d'un mode de gouvernance par la visibilité qui conduirait à une société transparente, contrainte par le déterminisme technique. Là où le modèle de surveillance panoptique voyait en l'entité « d'en haut » une instance d'autorité, la sousveillance donne aux individus les moyens de « veiller sur » autrui et donc de contribuer à la reproduction des sociétés de surveillance. Plus encore, cette surveillance correspond à une dynamique globale induite par les usages (Mondoux, 2011 : 50).

Pour autant, dans le cadre du sujet qui nous intéresse, à savoir les usages des réseaux socionumériques, pouvons-nous véritablement parler de « surveillance » dans le sens que nous avons précédemment discuté ? Nous nous écartons volontairement du cadre général de surveillance des individus pour nous focaliser sur les rapports entretenus entre usagers dans les usages des réseaux socionumériques. L'ensemble des informations et des actions que les individus exposent sur ce type de sites correspond à autant de traces permettant de les identifier. Pour autant, cet autrui qui « regarde » s'inscrit-il dans une dynamique de surveillance ? L'utilisateur a-t-il conscience de la visibilité des informations, qu'elles soient personnelles ou pas, qu'il diffuse sur les réseaux socionumériques et plus particulièrement sur Facebook ? Adopte-t-il des stratégies de régulation des informations promulguées sur ce site ? C'est sur la base de ces questions que nous chercherons à apporter des réponses en nous basant sur certains résultats d'une analyse quantitative issue d'une enquête doctorale menée auprès de 444 usagers de Facebook. Nous tenterons de voir si, dans la pratique d'exposition de soi sur Facebook, la notion de surveillance a du sens.

Bien évidemment, dans le cadre de cette communication sur la relation entre la visibilité des individus sur Facebook et le processus de surveillance, nous insisterons principalement sur les interactions entre les usagers. Ce faisant, nous ne discuterons pas de la surveillance exercée d'autres manières (par le dispositif sociotechnique lui-même, par les états, les agences de sécurité, les entreprises, etc.) que par les usagers sur eux-mêmes ou sur autrui.

5. Le dévoilement du quotidien sur Facebook

5.1. La gestion des espaces de visibilité : la gestion des accès aux informations renseignant le profil de l'utilisateur

Suivant une volonté de coordonner la notion de visibilité et le processus de surveillance dans la pratique d'exposition de soi sur Facebook, nous nous sommes penché, dans un premier temps, sur la manière dont les usagers gèrent l'accès aux informations renseignant leur profil Facebook. Notre objectif, dans cette partie, est bien d'essayer de voir s'il n'apparaît différents degrés de visibilité des informations personnelles sur Facebook.

L'analyse quantitative des résultats du questionnaire que nous avons diffusé auprès d'une population d'utilisateurs de Facebook nous a amené, comme nous le disions, à nous intéresser plus particulièrement à la gestion des accès aux différentes informations renseignant le profil de l'utilisateur de Facebook. Une première lecture des résultats nous permet de constater une variation dans l'accès à ces différentes informations et d'effectuer une hiérarchisation, par ordre croissant, suivant le pourcentage d'inaccessibilité par autrui à ces informations. Ce classement est réalisé en fonction du pourcentage de répondants qui choisissent de restreindre la visibilité de ces informations à leur seule personne, c'est-à-dire qu'aucun utilisateur de Facebook, et plus largement d'internet, n'a accès à ces informations.

Figure 1 : Hiérarchisation des informations renseignant le profil selon le pourcentage de restriction au seul utilisateur

	Pourcentage	
Sexe	6,3	
Anniversaire	9,2	
Centres d'intérêts	12,9	
Formation et emploi	21,5	
Adresse mail	23,2	
Situation amoureuse	25,8	
Domicile	25,9	
Lieu de naissance	26,3	
Préférence sexuelle	49,9	
Relation recherchée	54,4	
Opinion politique	60,2	
Religion	60,4	
Numéro de téléphone	66,5	↓

Accroissement de la restriction d'accès par l'utilisateur / Diminution de l'accessibilité pour autrui

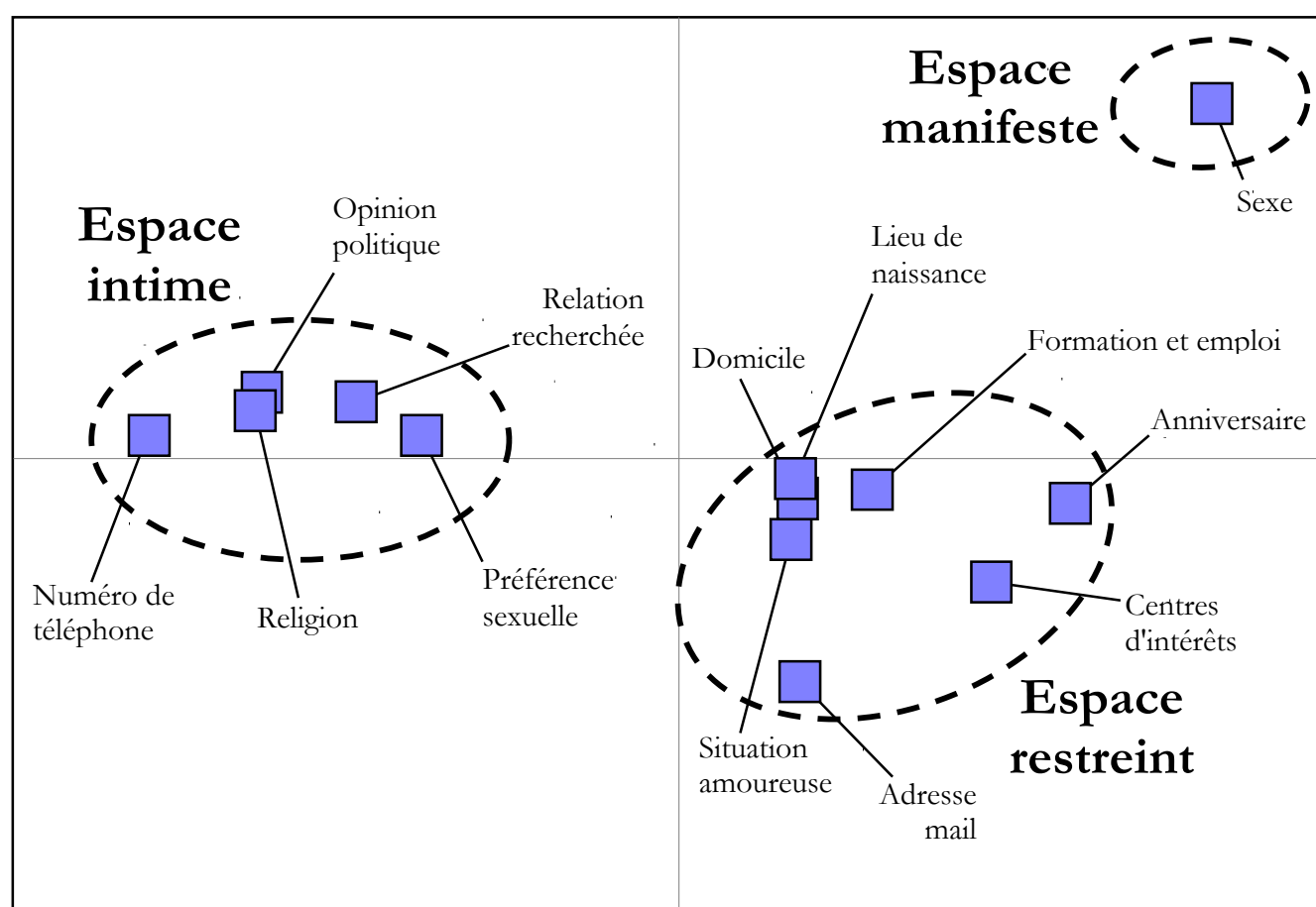
Ces résultats sont issus d'un tableau croisé ($\chi^2 = 1237,61$, ddl = 24, 1-p = >99,99%) entre les informations renseignant le profil du répondant, précédemment listées, et les différents cercles d'utilisateurs qui ont accès à ces mêmes informations (« Personne », « Seulement mes amis », « Mes amis et leurs amis » et « Tout le monde »). Il nous a paru que peu des personnes que nous avons interrogé faisait la distinction entre leur réseau de relation Facebook, à savoir « Seulement mes amis », et leur réseau étendu de relation, à savoir « Mes

mais et leur amis ». Ce faisant, nous avons fait le choix de regrouper ces deux précédents réseaux afin de définir trois espaces de visibilité des informations du profil de l'utilisateur :

- L'espace intime : informations uniquement visibles par l'utilisateur (« Personne ») ;
- L'espace restreint : informations visibles par les membres du réseau de l'utilisateur (« Seulement mes amis ») et les réseaux de ces mêmes membres (« Mes amis et leurs amis ») ;
- L'espace manifeste : informations visibles par l'ensemble des usagers d'internet (« Tout le monde »).

Il semble s'opérer une véritable sélection des informations divulguées à autrui. Suite à cette catégorisation, nous avons réalisé une analyse factorielle des correspondances (AFC) afin de visualiser les différents espaces de visibilité des informations renseignant le profil de l'utilisateur et, par la même, de justifier statistiquement cette catégorisation.

Figure 2 : Représentation des informations renseignant le profil suivant leur degré de visibilité



Les résultats de l'AFC conduisent à identifier 3 profils de visibilité des informations personnelles des usagers.

- Le premier profil correspondrait à un espace d'accès intime par l'utilisateur à certaines informations personnelles. Cela s'explique par la proximité des coordonnées sur le plan entre l'espace intime (« Personne ») et les informations renseignant le numéro de téléphone, la religion, l'opinion politique, la relation recherchée et la préférence sexuelle. Nous nommerons ce profil l'espace intime ;
- Le second profil représenterait un espace d'accès restreint par l'utilisateur à certaines informations personnelles. La proximité des coordonnées sur le plan entre deux espaces (« Seulement mes amis » et « Mes amis et leurs amis ») et certaines informations (« Formation et emploi », « Lieu de naissance », « Domicile », « Situation amoureuse », « Adresse mail », « Centres d'intérêts » et « Anniversaire ») nous conduirait à renommer ce profil comme l'espace restreint ;
- Le troisième profil représenterait un espace public non restreint aux autres usagers de Facebook. Il n'apparaît véritablement qu'une seule information (« Sexe ») dont les coordonnées sur le plan sont proches de celle de l'espace public (« Tout le monde »). Ce faisant, nous avons fait le choix de nommer ce profil l'espace manifeste.

Cette représentation ne révolutionne absolument pas la décomposition de l'identité numérique. Elle rejoint d'ailleurs, par de nombreux côtés, celle effectuée par Dominique Cardon il y a de cela quelques années (sur le *design de la visibilité*). En effet, lorsque nous regardons, de plus près, l'organisation du graphique, nous observons :

- AXE 1 (pérennité des informations – Horizontal : 86,8%) : Identité durable (Informations pérennes : Sexe, Anniversaire) <-> Identité flottante (Informations variables : Opinion politique, Religion, Numéro de téléphone) ;
- AXE 2 (vertical : 13,2%) : Identité physique (Informations sexuées : Sexe) <-> Identité composée (Informations concomitantes (aux informations principales d'identification) : Adresse électronique).

Cette représentation est moins riche que celle de Dominique Cardon, pour autant, elle est plus précise quant à la gestion des informations personnelles.

5.2. Une chronologie des temporalités de dévoilement de soi : le rapport entre la gestion des accès aux informations renseignant le profil de l'utilisateur et les usages dans le temps

Toujours suivant cette même volonté de coordonner la notion de visibilité et le processus de surveillance dans la pratique d'exposition de soi sur Facebook, nous nous sommes intéressés au rapport qu'il pouvait exister entre la gestion des accès aux informations renseignant le profil de l'utilisateur et les usages de l'informatique, d'Internet et de Facebook dans le temps. Notre objectif, dans cette partie, est de voir si le temps d'usage n'aurait pas de quelconques influences sur la gestion des accès aux informations renseignant le profil de l'utilisateur ou,

exprimer en d'autres termes, ne saurait pas être un levier d'évolution de la visibilité des individus sur Facebook.

Au final, nous essayons de voir si nous ne pouvons pas produire une sorte de chronologie des temporalités d'exposition de soi sur Facebook dans le sens où, *a priori*, il nous apparaît que, selon l'expérience d'usage du réseau socionumérique, la gestion de la visibilité ne saurait pas la même. Et, donc, nous saurions en mesure d'élaborer une chronologie des temporalités, entendu comme une succession des différents temps vécus, comme une succession des temps personnels de gestion des accès aux informations personnelles.

Au lieu de faire des croisements de variables et des tests statistiques au hasard, nous avons choisi de définir deux catégories d'usage dans le temps *a priori* susceptibles de faire varier l'accès aux informations renseignant le profil de l'utilisateur :

- Les usages de l'informatique et d'Internet :
 - Le temps d'utilisation de l'informatique ;
 - Le temps d'utilisation d'Internet ;
 - La fréquence d'utilisation d'Internet ;
 - La durée d'utilisation journalière d'Internet.
- Les usages de Facebook :
 - Le temps d'utilisation de Facebook ;
 - La fréquence d'utilisation de Facebook.

Ce choix de catégories n'est absolument pas arbitrairement, bien au contraire et nous allons voir pourquoi. Nous disposons bien là de trois dispositifs techniques (Facebook, Internet et l'informatique) pour essayer de comprendre l'évolution de l'exposition de soi sur Facebook. Suite à la réalisation des tests statistiques, il apparaît véritablement deux grandes influences exercées sur la gestion des accès aux informations renseignant le profil de l'utilisateur sur Facebook. La première correspond aux usages de l'informatique et de l'Internet, tandis que la seconde se réfère aux usages de Facebook.

Les usages de l'informatique, d'Internet et de Facebook nous permettent d'extraire quatre temporalités de dévoilement de soi sur Facebook. De manière générale, les usages de l'informatique et d'Internet nous permettent de voir que plus l'ancienneté d'usage est importante et plus les individus déclarent maîtriser l'exposition de leurs informations personnelles sur Facebook. À côté de cela, l'évolution des usages de Facebook dans le temps nous montre que plus leur ancienneté sur ce site est importante et plus leur fréquence d'utilisation est régulière et plus ils dévoilent des informations personnelles. Ce faisant, ces différents résultats nous amènent à présenter quatre temporalités de dévoilement de soi sur Facebook :

1. Temporalité 1 : correspond à l'émergence de formes d'exposition de soi avec l'acceptation du phénomène d'injonction à la visibilité et une faible conscience des engagements liés à la mise en visibilité sur Facebook ;

2. Temporalité 2 : correspond à des usages en construction avec une attitude de résistance à l'injonction à la visibilité, comprise comme la réalisation de la forte visibilité des informations personnelles sur les réseaux socionumériques ;
3. Temporalité 3 : correspond à des usages en stabilisation avec une tempérance vis-à-vis du phénomène d'injonction à la visibilité et une acquisition des paramètres de gestion de la confidentialité sur Facebook ;
4. Temporalité 4 : correspond à des usages coordonnés amenant à une gestion des informations personnelles entre opportunités (pour l'identité, l'intimité, la sociabilité) et risques encourus (intrusion dans l'intimité, incompréhension, abus).

Ce faisant, dans un souci de meilleure lisibilité de cette chronologie, nous proposons un tableau présentant cette chronologie d'exposition de soi sur Facebook.

Figure 3 : Chronologie d'exposition de soi sur Facebook

CHRONOLOGIE D'EXPOSITION DE SOI SUR FACEBOOK (liée à la gestion des accès aux informations personnelles de l'utilisateur)				
	Temporalité 1 Usages émergents	Temporalité 2 Usages en construction	Temporalité 3 Usages en stabilisation	Temporalité 4 Usages coordonnés
Phénomènes exercés sur l'individu (contraintes sociale, personnelle & interpersonnelle)	INJONCTION À LA VISIBILITÉ (exigence à une implication personnelle & nécessité à l'expression de cette implication)			
	Acceptation de l'injonction à la visibilité	Résistance à l'injonction à la visibilité	Tempérance vis-à-vis de l'injonction à la visibilité	Composition entre opportunités et risques
ÉVOLUTION DES USAGES DE FACEBOOK ET DE L'EXPÉRIENCE D'EXPOSITION				
Pratique effective de la mise en visibilité	Forte exposition des informations renseignées	Expérimentation de l'exposition / Lutte pour l'invisibilité	Pondération dans l'exposition de soi	Régulation de l'exposition de soi
Rapport à la visibilité	Peu de conscience des engagements liés à la visibilité	Conception de la forte visibilité des informations personnelles	Acquisition des paramètres de gestion de la confidentialité	Coordination entre exposition et régulation (encadrement)

Ces évolutions dans la gestion des accès aux informations personnelles laissent à penser qu'il s'opère des « glissements » des informations personnelles entre les différents espaces de visibilité, principalement entre l'espace intime et l'espace restreint, et entre l'espace restreint et l'espace manifeste. De cela, nous souhaitons insister sur la perméabilité des espaces de visibilité de l'information et sur l'acquisition d'une expérience dans le dévoilement de soi sur les réseaux socionumériques. Le temps, et plus précisément l'expérience accumulée par

l'utilisateur, semblerait être un facteur de variation de la taille des espaces de visibilité des informations du profil de l'utilisateur. Il s'opère véritablement une réorganisation de la « hiérarchie du voir », par l'élaboration de stratégies d'exposition de soi, suivant l'ancienneté d'usage de Facebook, et plus particulièrement de la gestion des accès aux informations personnelles.

6. Une pratique en-deçà de la surveillance : se rendre visible pour mieux considérer ou l'apprentissage de la vigilance collatérale

Cette évolution dans la gestion de la visibilité des informations personnelles sur Facebook nous invite à nous interroger sur la place que peut occuper la surveillance dans ces usages. Comme nous l'avons vu, structurellement Facebook, et plus généralement les réseaux socionumériques, valorisent la visibilité des individus. Il s'est opéré une imposition à tous les niveaux d'une *injonction à la visibilité continue* afin de capter l'attention. Pour autant, sommes-nous tombé dans une « société transparente » ? Nous doutons de cet hypothétique phénomène. Selon nous, l'injonction à la visibilité continue aurait conduit les individus à davantage se focaliser sur ce qui est lié à la vie privée et, plus particulièrement, l'intimité. Non pas qu'ils cherchent à cacher davantage d'informations personnelles mais plutôt que l'invisibilité a acquis une valeur d'autant plus importante pour eux. Se faisant, ils font preuve de plus de *vigilance* à l'égard de leurs informations personnelles mais aussi à l'égard d'autrui. Ce besoin de reconnaissance fait qu'ils sont contraints à l'interaction avec autrui, oscillant entre une exposition au regard d'autrui et une dissimulation à l'abri du regard d'autrui. Les usagers se positionnent dans un contexte de vigilance à l'égard de ce qu'ils peuvent diffuser comme informations et à l'égard de ce qu'autrui véhicule sur Facebook.

Nous compléterons, par ailleurs, en expliquant que, dans le cadre d'interactions entre usagers sur Facebook, la notion de surveillance arbore une orientation trop orwellienne pour nous sembler pertinente. Nous serions davantage dans le cadre d'un dispositif d'attention générale ou de vigilance collatérale. Au regard de la chronologie d'exposition de soi sur Facebook, les usagers semblent évoluer dans leur rapport à cette vigilance collatérale :

1. Dans un premier temps, ils ont peu conscience des engagements liés à la visibilité et, donc, de l'attention qui leur est portée ;
2. Ensuite, il s'opère une émergence de la considération pour cette attention avec une prise de conscience de la visibilité sur Facebook et une acquisition des paramètres de gestion de la confidentialité ;
3. Et, enfin, il apparaît une acceptation de cette vigilance généralisée (et donc mise en place de pratiques d'expositions de soi – oscillantes entre opportunités et risques – en adéquation avec cette vigilance généralisée).

Le renforcement de l'interconnexion des TIC fait que l'individu demeure, d'autant plus, un acteur de cette vigilance collatérale. Et, dans le cadre d'usage de Facebook, les usagers doivent composer entre pratiques d'exposition, de dissimulation et de vigilance collatérale.

7. Bibliographie

AGUITON Christophe & al., « Does showing off help to make friends? Experimenting a sociological game on self-exhibition and social networks », *ICWSM (International Conference on Weblogs and Social Media)*, San Jose (California), may 17-20, 2009

AUBERT Nicole et HAROCHE Claudine, « Être visible pour exister : l'injonction à la visibilité », Nicole Aubert et Claudine Haroche (dir.), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, éditions Érès, Toulouse, 2011, p. 7-22

BOYD Danah, *Taken Out of Context: American Teen Sociability in Networked Publics*, PhD Dissertation, University of California, Berkeley, School of Information, 2008a

BOYD Danah, « Facebook's Privacy Trainwreck: Exposure, Invasion, and Social Convergence », *Convergence*, vol. 14, no 1, 2008b, p. 13-20

BOYD Danah & ELLISON Nicole, « Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship », *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol.13, issue 1, article 11, 2007

COUTANT Alexandre et STENGER Thomas, « Processus identitaires et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2010/1, vol. 2010, p. 45-64

DELEUZE Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *L'autre journal*, n° 1, 1990

DENOUEËL Julie, « Identité », *Communications*, 2011/1, n°88, p.75-82

DUBOST Matthieu, *La tentation pornographique*, éditions Ellipses, Paris, 2006

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, éditions Gallimard, 1975

GANASCIA Jean-Gabriel, *Voir et pouvoir : qui nous surveille ?*, éditions Le Pommier, Paris, 2009

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1, La présentation de soi*, Les éditions de minuit, Paris, 1973

GRANJON Fabien et DENOUEËL Julie, « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie*, 2010/1, vol.1, p. 25-43

HAROCHE Claudine, « L'invisibilité interdite », Nicole Aubert et Claudine Haroche (dir.), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, éditions Érès, Toulouse, 2011, p. 77-102

HEINICH Nathalie, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, éditions Gallimard, Paris, 2012

HONNETH Axel, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse ? », *Revue du MAUSS*, 2004/1, n°23, p. 133-136

JAURÉGUIBERRY Francis, « L'exposition de soi sur Internet : un souci d'être au-delà du paraître », Nicole Aubert et Claudine Haroche (dir.), *Les tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, éditions Érès, Toulouse, 2011, p. 131-144

LIVINGSTONE Sonia, « Taking risky opportunities in youthful content creation: teenagers' use of social networking sites for intimacy, privacy and self-expression », *New Media & Society*, vol.10, issue 3, 2008, p.393-411

MONDOUX André, « Identité numérique et surveillance », *Les cahiers du numérique*, vol. 7, 2011/1, p. 49-59

QUESSADA Dominique, « DE LA SOUSVEILLANCE. La surveillance globale, un nouveau mode de gouvernementalité », *Multitudes*, n° 40, 2010/1, p. 54-59

RAZAC Olivier, *Avec Foucault, après Foucault. Disséquer la société de contrôle*, éditions L'Harmattan, Paris, 2008

SADIN Éric, « Le nouveau paradigme de la surveillance. Cerner l'humain par l'entrelacs du marketing et de la sécurité », *Multitudes*, n° 40, 2010/1, p. 60-66

TUFEKCI Zeynep, « Can You See Me Now? Audience and Disclosure Regulation in Online Social Network Sites », *Bulletin of Science, Technology and Society*, vol.28, n°1, 2008, p. 20-36

VANDER GUCHT Daniel, « Analyse des conditions de la célébrité en régime médiatique : une mise au point salutaire de Nathalie Heinich. Discussion de l'ouvrage de Nathalie Heinich, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Éditions Gallimard, 2012 », *Sociologies*, 2013

VOIROL Olivier, « Visibilité et invisibilité : une introduction », *Réseaux*, n°129-130, 2005a, p. 9-36

VOIROL Olivier, « Les luttes pour la visibilité », *Réseaux*, n°129-130, 2005b, p. 89-121

ZARIFIAN Philippe, « La société sécuritaire de contrôle », *Multitudes*, 29.11.03, <<http://multitudes.samizdat.net/La-societe-securitaire-de-contrôle>>